

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

#### 1- Organisation :

La Fondation du Patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

#### 2- Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation du Patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif.

Les **subventions**.

## Membres fondateurs

- Axa
- Bellon S.A. (Sodexo-Alliance)
- Crédit Agricole S.A.
- Vivendi
- Fimalac
- Danone
- Devanlay
- Fondation Electricité de France
- Indreco
- L'Oréal
- Michelin
- Shell France
- Parcs et jardins de France
- Fédération Française du Bâtiment

## REJOIGNEZ-NOUS !



**Fondation du Patrimoine**  
Délégation Régionale Midi-Pyrénées  
c/o FFB - 11 bd des Récollets  
31078 TOULOUSE cedex 4  
Tél. 05 61 14 82 61

[www.fondation-patrimoine.com](http://www.fondation-patrimoine.com)

FONDATION  
  
DU PATRIMOINE

  
Commune de  
SAINT-SULPICE  
DU TARN



**Apportez votre soutien**  
à la Fondation du Patrimoine  
pour la sauvegarde de cet édifice  
et profitez d'une **réduction d'impôt...**

# Bon de souscription pour la restauration du pigeonnier de St-Sulpice (Tarn)

**Oui je fais un don pour aider à la restauration du pigeonnier de St-Sulpice (Tarn)**

(merci de libeller votre chèque à l'ordre de « *Fondation du Patrimoine - Pigeonnier de St-Sulpice - Tarn* » et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine régional, pour le cas où celui-ci n'aboutirait pas

**Mon don est de : ..... euros et je bénéficie d'une économie d'impôt pour l'année 2009.**

**Je souhaite bénéficier d'une économie d'impôt au titre**

- de l'impôt sur le revenu**
- de l'impôt sur la fortune**
- de l'impôt sur les sociétés**

NOM ou SOCIETE .....  
ADRESSE .....  
CODE POSTAL ..... VILLE .....

Coupon-réponse à renvoyer à : **Fondation du Patrimoine  
Délégation Régionale Midi-Pyrénées  
c/o FFB - 11 bd des Récollets  
31078 TOULOUSE cedex 4**

**PARTICULIERS**, votre don est déductible de :

- **l'impôt sur le revenu** à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

> *par exemple, un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.*

- **l'impôt sur la fortune** à hauteur de 75% du don et dans la limite de 50 000 € cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €.

> *par exemple, un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.*

**ENTREPRISES**, votre don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires.

> *par exemple, un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.*

Votre don donnera lieu à l'envoi d'un reçu fiscal, que vous pourrez joindre à votre déclaration de revenus. Le reçu fiscal sera établi au nom et à l'adresse indiqués sur le chèque.

Conformément à la loi informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers, à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant dont nous sommes seuls destinataires. Le maître d'ouvrage s'engage à affecter l'ensemble des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine sur le territoire de la commune ou du département concerné, pour le cas où le projet de restauration n'aboutirait pas.

# Saint-Sulpice - TARN

## Restauration du pigeonnier de la rue du 3 mars 1930

Ce pigeonnier est situé sur le site du Castela autour des ruines du château et de son souterrain médiéval unique dans le Tarn (*site inscrit aux monuments historiques*) dans un environnement exceptionnel.

Ce pigeonnier faisait partie d'un corps de bâtiments de l'ancien quartier du Moulin, au coeur du quartier historique, en partie dévasté par la grande crue de 1930. Seul, le pigeonnier résista.

D'intérêt architectural et patrimonial important, il est construit en briques rouges (style toulousain) à double pente, avec céramique complexe sur le faite de toit, plate forme d'envol en forme de bénitier et des pignons en demi-lune.

De forme carrée, avec une bonne exposition au levant, il est ceinturé de briques émaillées vertes empêchant les rongeurs d'accéder jusqu'aux ouvertures réservées aux pigeons.

Sur la façade, on remarque deux figurines avec une inscription et la date 1810.

Bien qu'ayant résisté aux inondations de 1930, il a subi les outrages du temps.

Ce pigeonnier nécessite aujourd'hui d'importants travaux de restauration pour assurer sa perennité.

La toiture d'origine a disparu, des briques sont détériorées ou manquantes, les enduits de façade sont dégradés...

C'est pourquoi la Ville de St-Sulpice envisage sa restauration pour lui redonner tout son cachet et faire en sorte que ce témoin important de notre passé soit préservé.

Une fois réhabilité le pigeonnier abritera un musée du pigeon et servira d'habitat aux pigeons voyageurs de l'association «Les ailes du Castela» qui participeront à des concours régionaux.



Avec la Fondation du patrimoine, vous pouvez participer à cette restauration en envoyant vos dons à l'adresse indiquée sur le coupon ci-joint.

Vous pouvez à ce titre, bénéficier de déductions fiscales.

Votre soutien est important, si modeste soit-il.

Aidez-nous à sauvegarder ce patrimoine auquel de nombreuses générations se sont attachées et continueront de le faire...

**La fondation du patrimoine s'associe à la restauration du pigeonnier de St-Sulpice en mobilisant le mécénat de particuliers et d'entreprises par la présente souscription.**